



CONDITIONS - BON A VALOIR pour 1 séjour d'une valeur de 2000€

BELAMBRA fournit 1 séjour d'une valeur unitaire de 2 000 Euros TTC (soit 1 818.18 Euros HT) sous la forme de « Bon séjours » (ou « Voucher ») à valoir dans l'un des Clubs BELAMBRA.

Ce séjour est valable 1 an après la date d'émission, il est à consommer, en fonction des places disponibles :

- toute l'année sur les clubs 3B.
- toute l'année sur les clubs 4B, Hôtels et clubs 5B sauf les 2 dernières semaines de juillet et les 3 premières semaines d'août.

Non valable sur les sites packagés hiver.

Non valable sur les hôtels Paris « Magendie », Lyon « Villemanzuy » et Dourdan « Le Domaine du Normont ».

Les frais de dossier de 39 Euros TTC sont inclus dans le montant du Voucher. Hors remise partenaires ou code promotionnel spécifique. Les « Bons Séjours » (ou vouchers) sont nominatifs et non cessibles. Aucun remboursement ne sera effectué si le coût du séjour choisi est inférieur à la valeur du bon. Un seul bon par séjour sera accepté. Les lots ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur en espèce ou contre tout autre lot. La différence entre la valeur du bon et le prix du séjour n'est pas remboursable et elle ne peut servir à l'achat de prestations complémentaires. Les séjours ne comprennent pas et restent donc à la charge exclusive du gagnant et des accompagnants, notamment mais non limitativement :

- l'acheminement jusqu'au Club de vacances,
- les prestations complémentaires :
 - o les dépenses personnelles sur place,
 - o les repas hors ceux prévus dans la formule ½ Pension, ou l'ensemble des repas si le gagnant choisit un club en formule location simple,
 - o les forfaits de remontées mécaniques,
 - o la location du matériel de ski,
 - o les assurances.

Toutes les prestations supérieures au montant du Voucher sont à la charge du gagnant, et aucun remboursement ne sera consenti en cas d'annulation ; cette offre est non cumulable et non rétroactive avec tout autre accord et réduction spécifique.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable si les dates choisies par le gagnant étaient impossibles pour cause d'indisponibilité de l'hébergement. Ce bon ne pourra en aucun cas être échangé contre sa valeur en numéraire ou contre tout autre bon. Il ne peut valoir d'acompte et est utilisable 1 seule fois. La valeur de ce bon est une valeur maximale. Toute réservation est définitive, non modifiable. Ce bon n'est utilisable que pour un seul séjour et ne pourra faire l'objet d'une prolongation de validité.